

Il est bon maintenant de dire à quoi était bon le discours de clôture de Son Excellence. Rien n'était plus propre à assurer l'élection des Membres, que ce discours. La censure de cette administration décréditée était une recommandation. Le Gouverneur avait pris pour juge le peuple pour décider entre lui et la Chambre, et le peuple a décidé en faveur de la Chambre : il a condamné nos institutions et demandé l'extension du système électif. Le discours de clôture a donc donné gain de cause au pays.

Le pays a été unanime pour approuver et réélire les mêmes Membres, à l'exception d'un très petit nombre de localités où des considérations personnelles ont pu déterminer sur le choix.

Lord Aylmer a tenté encore à Sorel de jeter les dissensions entre la Chambre et le peuple, toujours dans ce pays, tandis que lui il n'est qu'un oiseau de passage affamé et malfaisant, toujours attentif à troubler le bonheur d'un peuple, heureux et paisible avant son arrivée dans la colonie. Nous, les représentants du peuple, nous avons été jugés au tribunal de l'opinion publique ; nous verrons si Lord Aylmer se retirera aussi bien de celui devant lequel il sera traduit.

Mr. GUGY :—L'Hon. Orateur a renchéri encore sur les expressions de ses amis, puisqu'il a dit que cette harangue du Gouverneur était sale et ordurière, plus ordurière même que les feuilles des Journalistes. Quoi de plus violent, de plus insultant, de plus ordurier que le célèbre manifeste de l'Hon. Orateur à ses constituans?... On me reproche d'avoir dit que les membres avaient voté de l'argent pour leurs élections, je n'ai pas dit cela. J'ai dit que la 89e. résolution pouvait faire croire cela, et que c'était le résultat qu'elle pouvait produire.

Mr. GUGY mentionna ensuite plusieurs amis et parents de l'Orateur qui avaient des places et des salaires, et rappelé à l'ordre, il observa qu'il dénonçait les abus par rapport à ces fonctionnaires comme l'Hon. Orateur les avait dénoncés par rapport à d'autres.

Mr. MORIN. L'explication donnée par le préopinant de son accusation contre les Membres, réduit donc cette calomnie à rien, si elle n'était fondée que sur une interprétation forcée et peu naturelle de la 89e. Résolution, et non sur des faits. Je suis satisfait que nous soyons lavés du soupçon même d'une bassesse aussi peu naturelle et vraisemblable.

Mr. O'CALLAGHAN de nouveau à Mr. GUGY. Il dit en substance qu'il n'a jamais appartenu à la minorité factieuse du Pays ; qu'il se flatte d'avoir été recommandé comme membre pour le Comté d'Yamaska ; que son élection prouve que les Canadiens ne s'attachent point à des distinctions d'origine, mais aux principes ; et qu'il n'avait jamais été, comme on avait dit, un de ces chercheurs de places avides de parterre le gateau....

Mr. PAPINEAU. Je dois relever en peu de mots une erreur dans laquelle est tombée l'Hon. Membre, en prétendant que j'avais dit que la harangue de Son Excellence était sale et ordurière. Il a attribué au Gouverneur quelque chose qui lui était adressé : c'était sa calomnie contre les Membres que j'ai traitée de sale et d'ordurière.

Division. Pour 70 Contre 8.

Mardi, 24 Février.

SEANCE DU MATIN.

AGENT EN ANGLETERRE.

Mr. MORIN : Je proposerai comme Agent un homme qui a déjà rendu de grands services, au Pays, connu par ses talents et ses lumières, et qui jouit en Angleterre d'une grande considération ; je veux parler de Mr. Roebuck. Ses principes sont bien connus, et par sa position dans la Chambre des Communes, il est la personne la mieux qualifiée pour remplir cette place d'une manière avantageuse à cette colonie. Il peut dévouer beaucoup de temps à nos affaires qu'il connaît bien. Qu'on ne croie pas que je désire jeter du lache sur l'ilon : Mr. Viger, en ne le proposant pas : ses services ont été éminents pendant le temps qu'il a été notre Agent ; mais c'est d'après ses vœux, ses suggestions, son désir que je propose Mr. Roebuck. Dans un âge avancé, il ne serait pas juste de forcer Mr. Viger à entreprendre de nouveau un voyage aussi pénible que celui au delà de l'Océan.

Mr. CLAPHAM pense qu'il serait plus avantageux de nommer une personne de cette Chambre ; ou au moins de cette colonie.

Mr. PAPINEAU : Cette nomination de Mr. Roebuck comme agent est un acte de reconnaissance pour des services éminents rendus à nos constituans. Nous n'avons pas besoin en Angleterre d'un Agent, qui importe sans cesse les ministres de détails et de prières, puisque tout cela a été inutile ; il nous faut un homme qui en appelle à la justice du Peuple Anglais, et non au ministère en qui nous n'avons plus de confiance. Mr. Roebuck est membre du Parlement, auquel il vient d'être renvoyé avec une immense majorité ; il est l'ennemi des ministres ; il marche dans la cause de la réforme ; il combat les orgueilleux priviléges de l'Aristocratie ; il soutient la cause des bons principes : et à tous ses titres il peut être un Agent infiniment utile au bonheur des colonies.

Quand des ministères réformistes, qui se disaient nos amis, ont été inattentifs à nos plaintes, devons-nous espérer qu'un ministère Tory, ennemi juré des réformes, y sera plus d'attention ? Nous n'en pouvons rien attendre, qu'en lui inspirant de la crainte ou en le harasant d'opportunités. Alors le meilleur moyen est de lui opposer un homme qui est sur un pied d'égalité avec lui en sa qualité de membre, et qui peut porter contre lui des accusations.

Dans la discussion de nos affaires devant la Chambre des Communes, Mr. Roebuck a montré qu'il connaissait nos affaires ; il a fait preuve de talents et de lumières. Son discours est aussi plein de vérités, d'exacititude et de bon sens, que celui de son adversaire, Mr. Stanley, est plein de mensonges, d'inexactitude et de déraison. On reconnaît aisément l'homme observateur qui a vu, examiné et jugé par lui-même, qui est appuyé de documents authentiques et qui défend une bonne cause, de l'homme passionné, aveuglé et trompé par une administration corrompue et intrigante, qui ose dire que les deniers publics ont été respectés, quand il y avait une défaillance de £20000 ; que Lord Aylmer a distribué aux paroisses en détresse £7000, quand il n'en était rien ; que la Chambre a refusé de l'indemniser de ses avances pour les lazarets à la Grosse-Isle, quand rien n'est plus faux.